

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 25

Artikel: Le tokay
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fond, dou dè clliào que sont adé quie po fèrè imbarquâ et dèseimbarquâ, châtont après po lo raveintâ et l'ont bintout z'u ressaillâi dâo lé, mâ moû coumeint 'na renaille et tot eimbrellicoquâ. Quand l'a été remet on bocon dè la poaire, l'a saillâi sa borsa dè son bosson et l'âo z'a bailli on franc dè recompeinsa.

— On franc! fâ ion dè clliào gaillâ à l'autro, n'est, ma fâi, pas trâo geneureux.

— Que vâo tou! repond lo camerado, ye sâ mi què no diéro vaut.

On aleçon dè politesse.

— Dzozet! Dzozet! lè z'aveliès l'ant pequâ lou père; vins vâi vouâiti quintès pottès que l'a!

— Tsancrou dè maulounétou, dè maulaprâi que t'i! On ne dit pas lè pottès, on dit : lou moa!

Un voyage de noces.

Une jeune épouse égratignée le jour même de son mariage et faisant son voyage de noces dans un buisson d'épines, est une chose assez rare. Aussi je serais très incrédule à cet endroit sans l'histoire véritable que ma vieille voisine m'a racontée.

Voici comment la chose s'est passée :

Julie était une jeune paysanne, très sage, très raisonnable, aussi avait-elle décidé de se marier sans coups de fusil ou de canon, même sans cortège et sans gâteaux.

Après la bénédiction du pasteur, qu'elle écouta avec recueillement, elle s'appuya sur le bras de celui qui venait de lui jurer pour la vie aide et protection, et s'achemina avec lui du côté de leur demeure qu'une petite colline séparait du village.

A peine sortis du temple, les jeunes époux avaient remarqué que le temps s'était gâté et que de gros nuages sombres menaçaient d'éclater.

Au bout de quelques minutes, en effet, le ciel paraissait en feu, les éclairs se succédaient sans interruption, le tonnerre grondait avec force, et bientôt, se joignant à l'orage, un vent terrible s'éleva.

Les nouveaux mariés, se tenant par la main, avaient peine à rester debout. Il arriva un moment où l'époux, voulant retenir son chapeau, lâcha sa femme qui, soudain, disparut dans l'épouvantable bourrasque.

La pluie, la grêle, le vent aveuglant le pauvre homme, c'est en vain qu'il chercha, au milieu de la tempête, à découvrir quelque trace de sa compagne envolée.

Désespéré, il appela, mais aucune

voix ne répondit à la sienne; aussi ne voyant plus ce qui se passait, même à quelques pas, ruisselant, ayant peine à lutter contre l'ouragan, il regagna seul son domicile où il avait pourtant espéré ramener sa jeune femme.

Le nouveau marié était d'une nature assez calme; aussi, après avoir changé contre des secs ses habits trempés, ses habits de noces tout neufs, il bourra sa pipe et se mit à attendre ce qui allait se passer.

Au bout d'un certain temps, il crut entendre une voix plaintive et des pas s'approcher de la porte.

On peut lui rendre cette justice, c'est qu'il posa bien vite sa pipe et se hâta d'aller à la rencontre de sa femme.

Mais dans quel état la pauvre mariée se trouvait!... Son voile blanc et sa couronne de fleurs d'oranger n'étaient plus que de lamentables guenilles: la robe de noces était mouillée, abîmée, et l'épouse elle-même blessée et meurtrie. Hélas! le grand coup de vent, après l'avoir séparée de son mari, l'avait poussée avec force et fait échouer juste au milieu d'un buisson d'épines.

Ce ne fut pas sans peine qu'elle put sortir de ce lieu inhospitalier, et certes les blessures qu'elle en rapporta la firent beaucoup souffrir.

Mais la plus cuisante de toutes fut celle que reçut son cœur lorsque, regardant par la fenêtre avant d'entrer chez son mari, elle vit celui-ci entouré de nuages de fumée que, d'un air paisible, il envoyait au plafond. Cela ne l'empêcha pas d'être heureuse en ménage, car elle remarqua plus tard qu'un caractère calme et tranquille a bien ses beaux côtés.

Quoi qu'il en soit, les égratignures qu'elle reçut le jour de son mariage furent bien les dernières, et elle passa sa vie conjugale avec un visage toujours net de blessures quelconques. Il y en a beaucoup, je pense, et de celles qui ont fait de beaux voyages de noces, qui ne pourraient pas en dire autant.

ALICE.

Une lettre de M^{me} de Gasparin.

Tous les journaux qui ont publié, cette semaine, des articles nécrologiques sur M^{me} de Gasparin, ont fait ressortir la largeur de ses idées et son grand bon sens dans la manière d'envisager les pratiques de la religion.

Ainsi que le rappelait la *Gazette de Lausanne*, elle dénonça, dans son ouvrage intitulé : *Quelques défauts des chrétiens d'aujourd'hui*, l'étroitesse formaliste de certain christianisme.

Ce que voulait M^{me} de Gasparin, c'étaient des chrétiens selon la Bible et non selon la mode et la convention

reque, une religion individuelle enfin; voilà ce qu'elle rêvait.

En 1876, M^{me} de Gasparin exprimait les mêmes idées dans une remarquable lettre adressée au *Journal évangélique*, et dont voici un fragment :

Ce qu'il me faut, ce que je veux, monsieur le rédacteur, le voici : Je désire que nous revenions à une piété plus pratique, plus intime, plus secrète, plus simple, moins bruyante, moins essouffée, moins dissipée, plus silencieuse, plus recueillie, plus en dedans, moins en dehors, plus élémentaire en un mot, mieux calquée sur cette vie de l'âme et de la personne, paisible, modérée, travailleuse, que menaient les apôtres, que poursuivaient les premiers chrétiens.

Je désire que nous laissons la sanctification alambiquée, pour la grosse honnêteté, pour la grosse loyauté, pour le gros accomplissement des gros devoirs.

Je désire que chacun labouré devant soi, le bout de terrain — au naturel et au figuré — que Dieu lui a départi.

Je désire que nous parlions beaucoup plus à Jésus en secret et beaucoup moins de Jésus en public.

Je désire que notre sainteté rayonne au plus près, réchauffe au plus près, réjouisse au plus près, plutôt que d'envoyer au loin des bombes et des fusées qui éclatent en l'air, qui éblouissent, qui éborgnent, mais ne font pas grand profit.

Je désire l'être plutôt que le paraître.

Je désire que la prière rentre un peu dans le cabinet, qu'elle ferme un peu la porte sur soi.

Je désire qu'après tant de belles floraisons célébrées à grands fracas, provoquées par ces moyens hâtifs qu'emploient les jardiniers de serre chaude, on voie les fruits, non des fruits forcés, sous couche, mais des fruits solides, savoureux, à foison, tels qu'en produisent nos vergers sous le soleil de Dieu.

Ce que disait M^{me} de Gasparin est en harmonie parfaite avec ces paroles de Jésus, dans le *Sermon sur la montagne* :

Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet, et ayant fermé la porte, prie ton Père qui est avec toi dans ce lieu secret, et ton Père qui voit ce qui se fait en secret te récompensera publiquement.

Or, quand vous priez, n'usez pas de vaines redites, comme les païens; car ils croient qu'ils seront exaucés en employant beaucoup de paroles. Ne leur ressemblons donc pas, car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.

Le tokay. — « Se souvient-on, dit M. Fulbert Dumonteil, dans le *Petit Marseillais*, que, à propos de son jubilé, la reine Victoria reçut de l'empereur d'Autriche une barrique de tokay, le plus pur, le plus vieux, le plus authentique, le plus suave, qui ait jamais ravi une bouche royale? Présent de haute et délicate courtoisie. C'est, en effet, un tendre souvenir d'amour qui, du fameux vin de Hongrie, a fait le vin aimé de la reine : il paraît que c'est en buvant du tokay que, au jour de leurs

fiançailles, la jeune Victoria et le beau prince Albert se tutoyèrent pour la première fois.

Admirez comme il délie les langues et confond les cœurs, ce doux vin de Tokay! il glisse un *tu* réciproque et charmant au fond du verre, et la reine met, en tête-à-tête, un plumet léger à son toquet d'Ecosse!

Depuis ce jour inoubliable, le tokay fut toujours servi au dessert de Victoria sur la table royale, et, dans ce breuvage exquis aux reflets dorés, elle a cru voir, plus d'une fois, l'image chérie de son époux.

Tokay est un petit village hongrois aux vignobles assez restreints. C'est dire assez que tous les vins de tokay, coulant à flots dans le commerce, sont d'une source chimérique. N'en est-il pas ainsi des vins rares et précieux de la Grèce, du chio, du chypre, du malvoisie et du lacryma-christi, et du xérés, et de l'alicante, et du madère, cette île ravissante où les vignes caduques ont été remplacées par des plantations de tabac sur une regrettable étendue!

Le vrai tokay est un des vins les plus chers qui existent; il y a quelques années, après le décès de je ne sais plus quel richissime banquier autrichien, on vendit tout près de *cinq mille francs* « treize bouteilles » de vieux tokay. — Pour ressusciter le défunt, il n'y avait peut-être qu'à glisser un verre de ce nectar dans la bouche du trépassé. Les héritiers n'y songèrent pas!

Le comble de la facture.

Sous ce titre, le *Gil Blas* raconte cet amusant procès intenté à un industriel parisien par M^{lle} R..., artiste du Palais-Royal.

Cet industriel avait, entre autres, organisé la salle de bains de sa cliente, une salle de bains très confortable, avec baignoire de marbre, murs couverts de nattes d'Orient, vasque à eau jaillissante, etc.

Or, un jour, une fuite se produisit dans le tuyau d'écoulement de l'eau.

Naturellement, M^{lle} R... écrivit à la maison X....

M. X... vint lui-même, ce qu'il ne faisait que pour ses clients de marque.

Il fut fort aimable, et jeta un coup d'œil distrait sur la salle de bains

— Je vois, je vois..., finit-il par dire. Mais ce n'est pas une affaire du tout... Je vous enverrai demain mon surveillant général.

Le lendemain, arrivée du surveillant général, autre personnage d'aspect cossu. Il regarda la fuite, hocha la tête et déclara que cela concernait le chef de la plomberie.

Le chef de la plomberie, quand il

vint, resta un moment perplexe. Puis il déclara qu'il comprenait tout. Il devait y avoir dans le tuyau quelque corps tranchant ou contondant qui l'avait crevé. Pour chasser l'objet nuisible, il fit couler dans le tube une très grande quantité d'eau chaude.

Grâce à la fuite, elle inonda l'appartement, mais elle ne fit rien sortir du tout.

— Très curieux! fit en s'en allant le chef de la plomberie. Je vous enverrai demain un contre-maitre spécial.

Le contre-maitre spécial promit à son tour d'amener un ouvrier.

Il tint parole. L'ouvrier, qui était un galopin d'une douzaine d'années, haut comme une botte, examina la fuite, et, avec deux sous de soudure, la boucha en cinq minutes.

Huit jours après, M^{lle} R... recevait la facture suivante:

Doit M ^{lle} R....	
Visite de M. X... lui-même	Fr. 25 —
» du surveillant général.	» 20 —
» du chef de la plomberie.	» 10 —
» du contre-maitre.	» 10 —
Travail de l'ouvrier	» 1 —
Soudure	» 0 10
Total	Fr. 66 10

Sans compter 200 francs de dégâts causés par l'eau chaude.

C'est cette facture qui fait l'objet du procès.

Un médecin spécialiste vient de découvrir que l'on pouvait recommander le bâillement comme un exercice sain et profitable, à la condition qu'il y fût procédé hygiéniquement.

C'est ainsi qu'il faut bâiller lentement en respirant le mieux possible; de la sorte, on apportera un soulagement et même un rafraîchissement aux muscles de la tête, de la gorge et du corps.

Si l'on désire provoquer des bâillements et qu'on en sente le besoin, un moyen mécanique fort simple, et qui ne manque jamais son effet, est le suivant: tenez dans la main des ciseaux, et sans y prêter attention ouvrez-les et fermez-les lentement. C'est souverain; tout le monde bâillera autour de vous, y compris vous-même.

Boutades.

Un auteur dramatique bien connu et extrêmement chauve se rend chez son coiffeur.

Après quelques coups de peigne illusoires, le chevalier du rasoir demande au patient:

— Un peu de brillantine?

— Inutile! Inutile! Ils brillent déjà... par leur absence!

Un monsieur qui n'a pas inventé la poudre, mais qui a de l'argent à perdre, est devenu directeur d'un théâtre de province; il s'adresse, pour compléter son personnel, à une agence parisienne, qui lui répond par télégramme:

« Comme chanteur, nous avons X..., Y..., Z...; mais, comme chanteuse, il y a pénurie. »

Notre directeur répond immédiatement:

« Envoyez Pénurie. »

Cri du cœur:

Un négociant présente son fils à un de ses amis.

— Oui, mon cher, ce bambin n'a que quatorze ans, et déjà il vous roule un client comme toi et moi.

— Pourquoi l'amour est-il toujours représenté sous les traits d'un enfant?

— Parce que l'amour n'atteint jamais l'âge de l'expérience.

— Pourtant, que de vieillards n'a-t-on pas vus...

— Parfaitement. C'est l'enfance qui recommence.

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

Première série, nouvelle édition: illustrée, contenant entre autres: La mappemonde qui penche. — On voit d'où ein tsemin dè fai. — Les domestiques femmes. — Réponse de deux servantes. — La bataille dè St-Dzaquie — L'histoire dè Guyaume-Tè. — La fin des épauettes. — Lettre d'un Grand-conseiller. — Lè dou rats. — Une fête villageoise. — Une revue d'autrefois. — Lè dragons dè Villà. — La tsanson d'ao thorax. — Le char de Jean Louis. — Surnoms des communes Vaudoises. — Aux habitants des étoiles. — Une fête villageoise. et plusieurs autres morceaux amusants. — *En vente au bureau du Conteur et chez tous les libraires. Prix fr. 2.*

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 77,50. — Bari, à fr. 55. — Barletta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à 52,25. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUDD-HOWARD.